République Française | Liberté, Egalité, Fraternité | Département de la Drôme

3me CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 30 NOVEMBRE 1958

Scrutin de Ballottage

PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

CITOYENNES, CITOYENS,
RÉPUBLICAINS, et SOCIALISTES,

Les Electrices et Electeurs de la 3me Circonscription viennent de manifester leur confiance au Parti Socialiste en lui permettant d'enregistrer, malgré la multiplicité des candidatures du premier tour, un gain de voix de 30 % sur les chiffres de 1956.

Cette progression exceptionnelle, dont nous remercions le Corps électoral, nous dicte l'attitude à adopter pour le scrutin du 2me tour, le 30 Novembre 1958.

Nous voulons rassembler autour du Parti Socialiste et de son Programme une majorité républicaine et de Progrès Social.

La Candidature du Docteur DELAYE, dégagée de toute compromission, s'appuie sur un programme dont nous rappelons l'essentiel :

— Défense des Travailleurs de l'usine par l'augmentation du S.M.I.G., l'institution de l'Assurance chômage, l'augmentation générale du revenu national, l'orientation ouvrière des Entreprises.

— Amélioration du sort des Travailleurs Agricoles en leur assurant la sécurité de la vente de leurs produits.

— Défense du Petit commerce et de l'Artisanat en accordant à tous le bénéfice du régime général de la Sécurité Sociale et en procédant à une répartition plus équitable des charges fiscales (suppression de la Taxe locale, suppression des patentes).

— Défense des Anciens Combattants, des Mutilés, des Vieux Travailleurs dont l'indemnité actuelle dérisoire de 5.200 fr. par mois doit être portée à 18.000 fr.

Il ne s'agit pas là de vaines promesses : l'action de Guy MOLLET dans les Gouvernements à direction Socialiste, comme son action auprès du Général de GAULLE, a permis au Pays de reconnaitre l'honnêteté et la volonté de servir l'intérêt national du Parti Socialiste.

Dans la Circonscription, les faits parlent : face aux affirmations fantaisistes et flatteuses de nos concurrents quant à leur gestion municipale, nous opposons la situation actuelle de SAINT-VALLIER, ville au tiers détruite par le bombardement, à celle de ROMANS.

Les réalisations chacun peut les voir,
Le Bilan financier le voici :

ROMANS 22.000 Habitants | **SAINT.VALLIER 4.000 Habitants**

Moyenne des impôts par contribuable : deux fois moindre à St-VALLIER qu'à ROMANS.

Contribution Mobilière : trois fois moindre à St-VALLIER qu'à ROMANS.

Patente à activité égale : quatre fois moindre à St-VALLIER qu'à ROMANS.

Quant à la dette, si elle court vers le Milliard à ROMANS, elle est seulement de 50 Millions à SAINT-VALLIER, soit VINGT FOIS MOINDRE.

Ouvriers, Industriels, Commerçants, Artisans, vous qui supportez une surcharge formidable d'impôts, devant la crise grave, devant le chômage qui vous menace, devant la concurrence de cités voisines en pleine expansion, ne voyez-vous pas que vous êtes conduits à une situation financière et sociale dramatique, si la défense de votre Ville n'est pas assurée par quelqu'un de raisonnable et de compétent ?

CETTE SITUATION NE S'AMÉLIORERA PAS PAR LA DÉMISSION.

Nous demandons par ailleurs à tous ceux qui, au premier tour, avaient voté selon leurs préférences politiques, de bien vouloir, à ce deuxième scrutin qui est un scrutin de réflexion et d'élimination, voter RÉPUBLICAIN et UTILE,

Et après vous avoir rappelé l'action des élus parlementaires Socialistes en faveur des réalisations communales, aide apportée sans distinction de l'étiquette politique des Municipalités, maintenant que vous êtes avertis par ces chiffres irréfutables c'est à vous de prendre vos responsabilités.

Notre Candidat n'a pas conduit sa Commune à l'aventure.

Il ne s'est jamais dérobé devant la difficulté.

Il agira au Parlement comme il l'a fait dans sa Ville, patiemment mais sûrement : efficacement.

Et c'est pourquoi nous soussignés :

M.M. Marcel CARTIER, Député de la Drôme, Maurice PIC et Marius MOUTET, Sénateurs de la Drôme.

M.M. AGERON, Grand-Serre ; CLEMENCIN, Loriol ; BOMPARD, Châtillon-en-Diois ; VERILLON, Die ; NALLE, Luc-en-Diois ; JOUVE, Buis-les-Baronnies ; GILLES, Taulignan ; JULIEN, Nyons, Conseillers Généraux.

M.M. FEROUL, Maire de Saint-Nazaire ; ARMAND, Maire d'Oriol-en-Royans ; MALOSSANNE, Maire de Saint-Jean-en-Royans ; SIBERT, Maire d'Epinouze ; ECHINARD, Maire de Montrigaud ; BRUNET, Maire de Saint-Sorlin ; REVOL, Maire de Tersanne ; BRET, Maire d'Hauterives ; RONIN, Maire de Châtillon Saint-Jean ; GALLIX Jules, Maire de Parnans ; GUERIN, Maire d'Albon ; REYMOND, Maire d'Andancette ; BEGOT, Adjoint au Maire d'Anneyron ; BRUNET, Maire de Beausemblant ; ROSE, Maire de Châteauneuf-de-Galaure ; BONNETON, Maire de Fay-le-Clos ; RONAT, Maire de La Motte-de-Galaure ; FRIOL, Maire de Saint-Avit ; FERLAY, Maire de Saint-Martin-d'Août ; BERTHON, Maire de Saint-Rambert-d'Albon ; BONNETON Elie, Maire de Saint-Uze ; ALBERT, Maire de La Roche-de-Clun ; BETTON, Maire de Bathernay.

vous demandons de voter en Masse pour le RÉPUBLICAIN, le DÉMOCRATE, le LAIC et le SOCIALISTE qu'est le

Docteur DELAYE

Conseiller Général - Maire de SAINT-VALLIER

Candidat du Parti Socialiste S.F.I.O. et

Lucien JUNILLON

Conseiller de l'Union Française, Suppléant.

Vu : LE CANDIDAT.

Impr. METRAL, Saint-Vallier — 11-1958